



**Procès-verbal de la séance de constitution des autorités du 14 décembre 2020  
à 20h00, à la salle de spectacle de Saint-Aubin-Sauges**

**Ordre du jour :**

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge – **M. Jean Bergamin**
2. Constitution du bureau provisoire
  - a) Président – doyen d'âge – **M. Jean Bergamin**
  - b) Secrétaire – benjamin d'âge, **Mme Zoé Nater**
  - c) Deux questeurs, second doyen d'âge, **M. André Allisson** et second benjamin d'âge, **M. Maximilien Ignoto**.
3. Appel nominal.
4. Lecture de l'arrêté de validation des élections.
5. Nomination du bureau du Conseil général :
  - a) Un(e) président(e)
  - b) Un(e) vice-président(e)
  - c) Un(e) secrétaire
  - d) Un(e) secrétaire remplaçant(e)
  - e) Deux questeurs
6. Remplacement du bureau provisoire par le nouveau bureau du Conseil général.
7. Nomination de 5 membres au Conseil communal.

**Suspension de séance de 20 minutes pour la constitution  
du bureau du Conseil communal.**

8. Communication du Conseil communal.
9. Lecture de l'arrêté proclamant l'élection des conseillers généraux en remplacement de ceux nommés au Conseil communal ainsi que des suppléants-es.
10. Appel des viennent-ensuite proclamés élus en remplacement de ceux nommés au Conseil communal.
11. Nomination de 7 membres à la commission des finances.
12. Nomination de 7 membres à la commission des règlements.
13. Nomination de 7 membres à la commission de naturalisation et des agrégations.
14. Nomination de 7 membres à la commission des relations publiques.
15. Nomination de 7 membres à la commission des sports, loisirs et de la culture.
16. Nomination de 7 membres à la commission technique.
17. Nomination de 7 membres à la commission de l'urbanisme.
18. Nomination de 7 membres à la commission de développement du tourisme, de l'économie et de l'énergie.

19. Nomination de 7 membres à la commission des forêts et rives.
20. Nomination de 7 membres à la commission de l'aménagement du territoire et des transports.
21. Nomination de 4 membres à la commission de la police du feu, de la salubrité et de la sécurité publique.
22. Nomination de 8 représentants au Conseil régional du Cercle scolaire des Cerisiers.
23. Nomination de 2 représentants au Comité scolaire du Cercle scolaire des Cerisiers.
24. Nomination d'un représentant au Syndicat intercommunal de l'Anneau d'athlétisme.
25. Nomination d'un représentant Syndicat intercommunal du Théâtre régional.
26. Nomination d'un représentant au Conseil régional de SITEBCO.
27. Nomination de 4 représentants au Comité de l'association de la Maison des jeunes.
28. Divers et questions écrites.

1. **Ouverture de la séance par le doyen d'âge, M. J. Bergamin**

2. **Constitution du bureau provisoire**

**M. J. Bergamin** souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée et annonce qu'il présidera le bureau provisoire et prie la secrétaire, **Mme Zoé Nater**, de le rejoindre. Les deux questeurs pour la soirée seront **MM. André Allisson et M. Adnan Peco**, ce dernier en remplacement de M. Maximilien Ignoto, excusé.

Il ouvre la séance : « Bien chers concitoyennes et concitoyens, bien chers élus, bien chers amis, bien chers habitants de La Grande Béroche, pour ce premier discours en tant que président du bureau provisoire, privilège de l'âge, je ne savais pas trop par quel bout commencer pour vous saluer.

Alors j'ai tranché : bonjour l'équipe ! Ce terme me paraît approprié car en effet, avec une bonne équipe respectueuse, nous pourrons faire avancer les choses de manière constructive pour notre commune. N'ayez peur, je ne vais pas commencer cette soirée par un grand discours. Nous avons la chance d'habiter dans une magnifique région, soyons dignes d'elle et de ses habitants qui nous font confiance. Prenez soin de vous, prenez soin de nous, prenez soin de notre commune. »

3. **Appel nominal**

*Excusé* : M. Maximilien Ignoto. **Mme Raphaëlle Javet** remplace M. M. Ignoto.

4. **Lecture de l'arrêté de validation**

**M. J. Bergamin** donne lecture de l'arrêté de validation des élections communales.

**M. J. Fehlbaum** : « Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, le groupe PLR demande de pouvoir ajouter à l'ordre du jour de la séance de ce soir un point relatif à la Paroisse temporelle. Il suffira de l'insérer au point 28 en lieu et place du point « divers et questions

écrites » et de repousser celui-ci au point 29. Notre objectif est de proposer à cette assemblée législative, qui est souveraine sur ce type de décisions, de respecter l'article 9 du règlement général de la Paroisse temporelle de Saint-Aubin. Celui-ci stipule que le Conseil général de Paroisse est composé de 18 membres nommés pour 4 ans à l'ouverture de chaque période administrative communale. Or, le Conseil général de La Grande Béroche est choisi parmi les citoyens de la commune. Même si ce point n'est pas réglé par l'actuel règlement général de la commune de La Grande Béroche, nous estimons que par respect pour cette institution nous pouvons bien nous conformer à cette règle et procéder à cette nomination. La mise à jour de notre règlement général de commune pourra intervenir ultérieurement avec effet rétroactif. Merci de votre attention. »

- **Soumis au vote, l'ajout d'un point à l'ordre du jour concernant la Paroisse temporelle est accepté par 37 oui contre 3 abstentions.**

## **5. Nomination du bureau du Conseil général**

**M. J. Fehlbaum** (PLR) propose M. J.-D. Divernois à la présidence.

**M. F. Nussbaum** (Groupement) propose M. M. Rognon à la vice-présidence.

**M. Th. Rothen** (PS) propose Mme A. Hessler-Wyser comme secrétaire.

**Mme M. Tenot Nicati** (les Verts) propose Mme D. Vantaggio comme secrétaire remplaçante.

**M. Th. Rothen** (PS) propose Mme Z. Nater comme questrice.

**M. J. Fehlbaum** (PLR) propose M. Y. Steiner comme questeur.

Les propositions des partis sont acceptées et le bureau est ainsi formé :

a) Président :	M. Jean-Daniel Divernois	(PLR)
b) Vice-président :	M. Maxime Rognon	(Groupement)
c) Secrétaire :	Mme Aïcha Hessler-Wyser	(PS)
d) Secrétaire remplaçante :	Mme Donatella Vantaggio	(les Verts)
e) Questeurs :	Mme Zoé Nater	(les Verts)
	M. Yann Steiner	(PLR)

Les personnes élues sont chaleureusement applaudies par l'assemblée.

## **6. Remplacement du bureau provisoire par le nouveau bureau du Conseil général**

**M. J.-D. Divernois**, président, prend la direction de la séance. Il est accompagné des membres de son bureau et s'exprime en ces termes :

« Mesdames, Messieurs, je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux membres du Conseil général pour cette législature 2021 – 2024. Je tiens également à vous remercier tous pour m'avoir confié la présidence de ce Conseil général. Je pense que c'est un honneur que vous me faites de pouvoir accéder à cette place. J'espère que cette année 2021 nous réservera plus de liberté, de meilleurs moments que ceux que nous avons subis en 2020. D'ailleurs le Conseil fédéral n'a pas la vie facile ces temps, il doit faire des choix draconiens et je pense que nous avons beaucoup de chance d'avoir une personne comme M. Berset au département de l'Intérieur pour gérer tous ces conflits que nous vivons actuellement. Pour ceux qui ne me connaissent pas, j'ai 59 ans, je suis menuisier et j'habite à Chez-le-Bart avec mon amie. J'ai été élu au Conseil général de Gorgier pour la première fois en septembre

1991, j'ai déjà eu l'honneur de présider le Conseil général de Gorgier de 1997 à 1998 et j'ai été président de la section du parti libéral pendant plusieurs années avant que notre parti ne devienne le PLR.

Si je n'étais pas un adepte de la fusion de notre Grande Béroche au départ, je reconnais que les choses se sont déjà mises en place pendant ces deux premières années. Je souhaite que nous entamions cette nouvelle législature avec confiance, malgré cette pandémie qui dure et qui joue avec nos nerfs.

J'espère que nos débats seront toujours constructifs et se feront dans la politesse et la courtoisie. Que nos décisions ne se prennent pas dans un but uniquement politique mais aussi en tenant compte de l'avis des habitants de nos six villages. Je pense qu'il est très important de rester proches des gens qui nous ont élus.

Pour terminer mon propos, je pense que nous habitons un des plus beaux endroits du pays, où il fait bon vivre. Sachons le conserver et le développer harmonieusement. Je vous remercie de votre attention. »

## **7. Nomination de 5 membres au Conseil communal**

**M. J. Bergamin**, pour le Groupement de La Grande Béroche, présente **M. Frédy Nussbaum** et **M. Maxime Rognon**.

**M. Th. Rothen**, pour le groupe Socialiste, présente **M. Tom Egger** et **M. Hassan Assumani**.

**M. J. Fehlbaum**, pour le groupe PLR, présente **M. François Del Rio** et **M. Thierry Pittet**.

**M. J.-D. Divernois** donne lecture des articles du règlement relatifs à l'élection du Conseil communal.

**M. Th. Rothen** suggère que M. Maxime Rognon, scrutateur, ne participe pas au dépouillement puisqu'il est candidat au Conseil communal.

Les questeurs procèdent à la distribution des bulletins pour l'élection et à la récupération de ceux-ci dans une urne prévue à cet effet.

Le bureau se retire avec les questeurs pour le dépouillement des bulletins.

**M. J.-D. Divernois** donne le résultat du dépouillement des bulletins :

Nombre de bulletins rentrés : 41  
Nombre de bulletins nuls : 1  
Nombre de bulletins valables : 40  
Majorité absolue : 21

Ont obtenu des voix :

M. PITTET Thierry :	37 voix
M. ROGNON Maxime :	35 voix
M. EGGER Tom :	34 voix
M. DEL RIO François :	32 voix
M. ASSUMANI HASSAN :	29 voix
M. NUSSBAUM Frédy :	9 voix

**M. J.-D. Divernois** annonce que sont élus **MM. Thierry Pittet, Maxime Rognon, Tom Egger, François Del Rio et Hassan Assumani**.

Les nouveaux conseillers communaux sont applaudis par l'assemblée.

**M. J.-D. Divernois** annonce une suspension de séance, le temps que le Conseil communal puisse constituer son bureau.

Reprise de la séance.

## **8. Communication du Conseil communal**

**M. Th. Pittet**, au nom des cinq conseillers communaux élus, remercie pour la confiance qui leur est accordée par cette élection au 1<sup>er</sup> tour. Ils sont reconnaissants que l'assemblée ait voté de cette manière-là, cela démontre l'envie de construire, grâce à une bonne équipe respectueuse pour faire avancer La Grande Béroche. Il communique le bureau ainsi formé :

Président :	M. Thierry Pittet
Vice-président :	M. Hassan Assumani
Secrétaire :	M. Maxime Rognon
Secrétaire remplaçant :	M. Tom Egger
Membre :	M. François Del Rio

## **9. Lecture de l'arrêté proclamant l'élection des conseillers généraux en remplacement de ceux nommés au Conseil communal ainsi que des suppléants-es**

**Mme A. Hessler-Wyser** donne lecture de l'arrêté susmentionné.

MM. Jean Panes et Daniel Bubanec, suppléants de la liste PLR, liste à laquelle appartiennent 2 sièges vacants, Mmes Raphaëlle Javet et Hanâa von Allmen, suppléantes de la liste du parti socialiste à laquelle appartiennent 2 sièges vacants, et Mme Maëlle Petitpierre, suppléante du Groupement de La Grande Béroche, liste à laquelle appartient 1 siège vacant, sont tous proclamés-ées élu-e-s au Conseil général.

MM. Antonio Lopez Vega et Nicolas Stucki, viennent-ensuite de la liste PLR, liste à laquelle appartiennent 2 sièges vacants, Mme Nicole Humbert-Droz Laurent et M. Domenico Camarda, viennent-ensuite de la liste du parti socialiste, liste à laquelle appartiennent 2 sièges vacants, et Mme Laurence Donzé, vient-ensuite de la liste du Groupement de La Grande Béroche, liste à laquelle appartient 1 siège vacant, sont proclamés-ées élu-e-s suppléants-es au Conseil général.

L'arrêté de proclamation paraîtra dans la Feuille officielle.

## **10. Appel des viennent-ensuite proclamés élus en remplacement de ceux nommés au Conseil communal**

**M. J.-D. Divernois** invite les nouvelles élues et nouveaux élus à rejoindre l'assemblée, ainsi que M. Affolter en remplacement de M. M. Ignoto, excusé ce soir.

Il demande aux groupes de présenter des candidat-e-s, afin de procéder à la nomination des membres dans les différentes commissions.

### **11. Nomination de 7 membres à la commission des finances**

Sont élu-e-s : M. F. Nussbaum (Groupement), Mme M. Tenot Nicati (les Verts), MM. Th. Rothen et A. Allisson (PS), MM. J. Panes, G. Huguelet-Meystre et J. Fehlbaum (PLR).

### **12. Nomination de 7 membres à la commission des règlements**

Sont élu-e-s : Mme C. Charmillot, MM. G. Pierrehumbert et J. Fehlbaum (PLR), Mme Nicole Humbert-Droz Laurent et M. Th. Rothen (PS), M. O. Porret (Groupement), Mme D. Vantaggio (les Verts).

### **13. Nomination de 7 membres à la commission de naturalisation et des agrégations**

Sont élu-e-s : MM. J. Panes, J.-D. Alfter et Y. Steiner (PLR), Mme M. Petitpierre (Groupement), Mme S. Noirat (les Verts) Mme M. Cuche et M. M. Ignoto (PS).

### **14. Nomination de 7 membres à la commission des relations publiques**

Sont élu-e-s : Mmes S. Berger, S. Tazzer et M. M. Morciano (PLR), Mme S. Noirat (les Verts), Mme N. Vauthier et M. J. Reift (PS), Mme L. Donzé (Groupement).

### **15. Nomination de 7 membres à la commission des sports, loisirs et de la culture**

Sont élu-e-s : Mmes S. Berger et C. Charmillot, M. A. Lopez Vega (PLR), M. P. Pringalle (les Verts), Mmes N. Vauthier et H. von Allmen (PS), M. A. Barny (Groupement).

### **16. Nomination de 7 membres à la commission technique**

Sont élu-e-s : Mme C. Muster, MM. B. Schumacher et J. Fehlbaum (PLR), M. J. Lopes (Groupement), Mme M. Tenot Nicati (les Verts), Mmes R. Javet et Z. Nater (PS).

### **17. Nomination de 7 membres à la commission de l'urbanisme**

Sont élu-e-s : MM. O. Brunner, S. Lutz et J.-D. Divernois (PLR), Mme M. Cuche et M. M. Ignoto (PS), M. A. Peco (les Verts), M. J. Bergamin (Groupement).

### **18. Nomination de 7 membres à la commission de développement du tourisme, de l'économie et de l'énergie**

Sont élu-e-s : Mmes C. Charmillot, S. Tazzer et M. G. Pierrehumbert (PLR), Mme M. Petitpierre (Groupement), M. A. Peco (les Verts), Mme A. Hessler-Wyser et M. J. Reift (PS).

### **19. Nomination de 7 membres à la commission des forêts et rives**

Sont élu-e-s : MM. J.-D. Alfter, O. Brunner et A. Lopez Vega (PLR), Mme Ch. Wermeille (les Verts), Mmes N. Humbert-Droz Laurent et R. Javet (PS), M. P. Ginggen (Groupement).

### **20. Nomination de 7 membres à la commission de l'aménagement du territoire et des transports**

Sont élu-e-s : MM. M.-A. Langel, B. Schumacher et G. Huguelet-Meystre (PLR), M. J.-J. Bourquin (Groupement, Mme Ch. Wermeille (les Verts), MM. A. Allisson et L. Affolter (PS).

### **21. Nomination de 4 membres à la commission de la police du feu, de la salubrité et de la sécurité publique**

**M. J. Fehlbaum** : « Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, le groupe PLR a sollicité de la chancellerie une information relative à la représentation de La Grande Béroche au législatif du syndicat intercommunal de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL). Selon l'article 3.5 du règlement de celui-ci, les communes sont représentées par un membre désigné par le Conseil communal. Selon l'information reçue de la chancellerie, cette réglementation prévoit que ledit représentant choisi par le Conseil communal fait donc partie de cette commission de la police du feu et de la sécurité publique.

Et c'est là que notre groupe entrevoit une certaine incohérence dans cette règle fixée apparemment unilatéralement par notre exécutif, dans la mesure où nous estimons que le contrôle des bâtiments au vu de l'octroi des permis d'affectation et de la supervision du SSCL ne fait pas forcément appel au même profil de compétences au niveau de nos représentants. Or, notre groupe dispose des deux profils de candidatures, que nous estimons nécessaires et par conséquent nous proposons non pas un commissaire comme prévu à ce point de l'ordre du jour, mais en fait deux, dont l'un se destine, de par son expérience de la sécurité incendie, à représenter La Grande Béroche au SSCL. Merci de tenir compte de notre requête.

Merci de votre attention. »

Il précise qu'il n'est pas remis en cause que chaque parti a droit à un représentant et que c'est le Conseil communal qui désigne les membres de cette commission.

Cinq personnes sont proposées : MM. J.-D. Alfter et J.-D. Divernois (PLR), Mme Kreis-Jaquet (PS), Mme D. Vantaggio (les Verts), M. J.-J. Bourquin (Groupement).

**Mme M. Tenot Nicati** dit que le groupe des Verts est prêt à accepter que Mme D. Vantaggio ne fasse pas partie de la commission.

**Mme D. Vantaggio** confirme son retrait.

Sont élu-e-s : MM. J.-D. Alfter et J.-D. Divernois (PLR), Mme M. Kreis-Jaquet (PS), M. J.-J. Bourquin (Groupement).

### **22. Nomination de 8 représentants au Conseil régional du Cercle scolaire des Cerisiers**

Sont proposé-e-s : Mmes C. Muster, S. Tazzer, MM. D. Bubanec et M.-A. Langel (PLR), M. A. Peco (les Verts), Mmes M. Cuche et Z. Nater (PS), Mme M. Petitpierre et O. Porret (Groupement).

**M. J.-D. Divernois** constate qu'il y a 9 propositions pour 8 sièges.

**M. J. Fehlbaum** dit que, selon la clé de répartition des sièges, c'est le Groupement qui a proposé un candidat de trop pour une commission comportant 8 membres.

**M. O. Porret** répond que, selon la répartition des sièges, le Groupement a droit à 1,3 sièges et que pour cette fois il devrait être possible d'obtenir 2 sièges dans cette commission.

**M. J.-D. Divernois** dit que, selon son tableau, le Groupement ne serait représenté que par un seul membre.

**M. O. Porret** conclut en disant qu'il se retire, en fonction du tableau officiel.

M. O. Porret est remercié par le président.

Sont élu-e-s : Mmes C. Muster, S. Tazzer, MM. D. Bubanec et M.-A. Langel (PLR), M. A. Peco (les Verts), Mmes M. Cuche et Z. Nater (PS), Mme M. Petitpierre (Groupement).

### **23. Nomination de 2 représentants au Comité scolaire du Cercle scolaire des Cerisiers**

Sont élu-e-s : M. A. Perret (PLR) et Mme M. Kreis-Jaquet (PS).

### **24. Nomination d'un représentant au Syndicat intercommunal de l'Anneau d'athlétisme**

Est élue : Mme S. Berger (PLR).

### **25. Nomination d'un représentant au Syndicat intercommunal du Théâtre régional**

Est élue : Mme N. Vauthier (PS).

### **26. Nomination d'un représentant au Conseil régional de SITEBCO**

Est élu : M. S. Saam (PLR).

### **27. Nomination de quatre représentants au Comité de l'association de la Maison des jeunes**

Sont élu-e-s : M. Y. Steiner (PLR), Mme S. Noirat (les Verts), Mme H. von Allmen (PS) et Mme L. Donzé (Groupement).

Toutes les personnes élues dans les commissions ci-dessus sont chaleureusement applaudies par l'assemblée.

## **28. Nomination des membres au Conseil général de la Paroisse temporelle**

**M. J. Fehlbaum** confirme qu'il s'agit bien d'une nomination et non d'une élection, selon le règlement de la Paroisse temporelle. Il donne lecture de la liste des candidats, tous partis confondus.

Se proposent à une reconduction de leur siège actuel : M. Jean-Daniel Alfter, M. Eric Burgat de Montalchez, Mme Barbara Dinger, M. Jean-Daniel Divernois, Mme Mireille Gaille, M. Christian Guinchard, M. Jean-Pierre Jacot, M. Michel Junod, M. Jean-Claude Junod, M. Joël Porret, M. Jean-Thierry Schneiter, M. Yves Vuillermet.

Cela représente 12 propositions sur 18 personnes qui doivent être nommées.

Le PLR s'est permis de faire un appel au peuple et M. J. Fehlbaum propose 2 personnes supplémentaires, soit Mme Corinne Charmillot et lui-même.

Il dit que si d'autres candidats dans la salle sont intéressés à siéger au législatif de la Paroisse temporelle, ils seront les bienvenus, c'est une simple nomination.

**M. J.-D. Divernois** demande si des personnes sont intéressées à compléter cette liste.

**M. F. Nussbaum** annonce que le Groupement propose M. P. Ginggen.

**M. Th. Rothen** constate qu'on parle de nominations de personnes qui ne font pas partie de cette assemblée, que le groupe PLR propose des membres de son parti, le Groupement également un candidat. Les membres du parti Socialiste n'en ont pas parlé au sein de leur groupe, certaines personnes ne sont pas là et pourraient cependant être intéressées, est-ce possible de garder les noms évoqués et d'ouvrir un tour de nominations complémentaires lors du prochain Conseil général ?

**M. J. Fehlbaum** approuve et dit que la Paroisse en sera reconnaissante.

**M. J.-D. Divernois** confirme que cette proposition est acceptée et que le sujet sera repris lors d'une prochaine séance de Conseil général.

## **29. Divers et questions écrites**

**M. J.-D. Divernois** demande au Groupement de proposer un conseiller général ou une conseillère générale en remplacement de M. M. Rognon, élu au Conseil communal.

**M. F. Nussbaum**, au nom du Groupement, propose M. J. Bergamin.

M. J. Bergamin est chaleureusement applaudi.

**M. Th. Rothen** relève que, dès la séance de ce soir, nous avons la chance d'avoir des suppléant-e-s. Il demande comment on mettra en œuvre la suppléance, à qui s'adresser, dans quel délai, peut-on annoncer un-e suppléant-e cinq minutes avant une séance, etc. Il n'a pas besoin d'une réponse ce soir, mais il faudra que les groupes soient informés de la procédure à suivre en cas d'absence et de remplacement.

**M. J.-D. Divernois** dit qu'une réponse sera apportée lors de la prochaine séance. Avant de clore la séance, il ajoute :

« Mesdames, Messieurs, notre séance arrive à son terme. Je voudrais encore chaleureusement remercier tous les anciens et nouveaux conseillers généraux, conseillers communaux, et employés d'administration. Merci aussi aux employés communaux dont le travail se fait parfois dans l'ombre, mais qui nous ont mis en place de belles décorations de Noël afin d'animer la morosité du confinement.

Et à propos de Noël, n'oublions pas que si c'est une période de fête et de cadeaux, c'est aussi un moment de partage et d'entraide auprès des plus démunis.

Je vous souhaite un bon retour dans vos foyers et mes meilleurs vœux pour l'année 2021, protégez-vous !

La séance est levée à 21h41.

La rédactrice du procès-verbal

Anne Cosandier  
Adjointe au chancelier

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le président,  
Jean-Daniel Divernois

La secrétaire,  
Aïcha Hessler-Wyser

Saint-Aubin-Sauges, le 15 mars 2021